

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Mandafid Sàrl**, Le Rucher, Chambrelieu, 2019 Rochefort
2.

Date du prononcé de dissolution: 10.02.2011
3.

Suspension de faillite: 07.07.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.08.2011
5.

Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exécution de mandats fiduciaires tels que travaux d'administration, tenue de comptabilités, fiscalité, courtage et recherche de personnel pour des tiers.

Office des faillites

2053 Cernier

00662089